



## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 07.07.2010

Révision: 07.07.2010

### 1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- **Identification de la substance ou de la préparation**
- **Nom du produit:** KEIM Mycal-Por
- **Emploi de la substance / de la préparation** Enduit minéral intérieur
- **Producteur/fournisseur:**  
KEIMFARBEN AG  
Wiesgasse 1  
CH- 9444 DIEPOLDSAU  
Téléphone: +41(0)71 737 70 10  
Fax: +41(0)71 737 70 19
- **Service chargé des renseignements:**  
Thomas Klug  
Téléphone +41(0)794027155  
E-mail: [info@keim.ch](mailto:info@keim.ch)
- **Renseignements en cas d'urgence:**  
GBK Gefahrgut Büro GmbH  
Emergency number: +41 71 737 70 18

### 2 Identification des dangers

- **Principaux dangers:**  
Xi Irritant
- **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**  
R 37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.  
R 41 Risque de lésions oculaires graves.
- **Système de classification:**  
La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.
- **Indications complémentaires:**  
Le produit contient du ciment. Réaction alcaline du ciment au contact de l'eau ou de l'humidité. Éviter le contact avec les yeux ainsi que le contact prolongé avec la peau.

### 3 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique**
- **Description:** Ciment Portland, hydroxyde de calcium, granulats de carrière et additifs

- **Composants dangereux:**

CAS: 1305-62-0 EINECS: 215-137-3	dihydroxyde de calcium	Xi; R 37/38-41	10-25%
CAS: 65997-15-1 EINECS: 266-043-4	Ciment Portland, produits chimiques	Xi; R 37/38-41	2,5-10%

- **Indications complémentaires:**  
Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### 4 Premiers secours

- **Remarques générales:**  
Nous recommandons de présenter cette fiche de sécurité au médecin.
- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

(suite page 2)



## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 07.07.2010

Révision: 07.07.2010

**Nom du produit: KEIM Mycal-Por**

(suite de la page 1)

- **Après contact avec la peau:**  
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.  
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
- **Après contact avec les yeux:**  
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
- **Après ingestion:**  
Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.  
Si les troubles persistent, consulter un médecin.  
Ne pas faire vomir

### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction:**  
CO2, mousse, moyens d'extinction à sec  
Le produit ne s'enflamme pas, adapter les mesures d'extinction à l'incendie environnant.
- **Équipement spécial de sécurité:**  
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- **Autres indications**  
En cas d'incendie, ne pas inhaler la fumée, les gaz et les vapeurs.  
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

### 6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

- **Les précautions individuelles:**  
Ne pas inhaler les poussières.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Éviter la formation de poussière.  
Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.  
Veiller aux mesures de protection (voir paragraphes 7 et 8).  
Le produit constitue, avec l'eau, une couche glissante.
- **Mesures pour la protection de l'environnement:**  
Ne pas laisser pénétrer dans le sol, les eaux ou les canalisations.  
Se conformer aux réglementations locales.
- **Méthodes de nettoyage/récupération:**  
Ne pas laisser sécher.  
Fermer les évacuations (risque de bouchage)  
Danger de glissade!  
Éviter la formation de poussières.  
Éliminer la matière collectée conformément au règlement.  
Nettoyer soigneusement les surfaces contaminées.

### 7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour la manipulation:**  
Éviter le contact avec la peau ou les yeux.  
Tenir les récipients hermétiquement fermés.

(suite page 3)

CHF



## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 07.07.2010

Révision: 07.07.2010

**Nom du produit: KEIM Mycal-Por**

(suite de la page 2)

- Eviter la formation de poussière.  
 Equipement de protection individuelle voir le chapitre 8. Suivre les consignes légales de protection et de sécurité.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
  - **Stockage:**
  - **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**  
Ne conserver que dans le fût d'origine.
  - **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas stocker avec des acides.
  - **Autres indications sur les conditions de stockage:**  
Stocker à sec.  
Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.  
Eviter le développement et les dépôts de poussières.
  - **Classe de stockage:** 13

### 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**  
Sans autre indication, voir point 7.

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

<b>1305-62-0 dihydroxyde de calcium</b>
---

VME (Suisse)   5 e mg/m <sup>3</sup>
--------------------------------------

- **Remarques supplémentaires:**  
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Equipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**  
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.  
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.  
Nettoyer le vêtement souillé en aspirant; ne pas souffler, ni broser.  
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.  
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.  
Ne pas inhaler les aérosols.
- **Protection respiratoire:** Filtre: P
- **Protection des mains:** Gants de protection
- **Matériau des gants**  
Adapté par exemple:  
Gants en coton traités au nitrile  
Gants en PVC ou PE  
Epaisseur recommandée:  $\geq 0,5$  mm  
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- **Temps de pénétration du matériau des gants**  
Valeur pour la perméabilité: taux  $\geq 6$  (480 min)  
Les temps de pénétration déterminés conformément à la norme EN 374, section III ne sont pas réalisés dans les conditions de la pratique. C'est pourquoi, une durée maximale de port des gants correspondant à 50 % du temps de pénétration est recommandée.
- **Protection des yeux:** Lunettes de protection hermétiques

(suite page 4)

CHF



## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 07.07.2010

Révision: 07.07.2010

**Nom du produit:** KEIM Mycal-Por

(suite de la page 3)

· **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

### 9 Propriétés physiques et chimiques

· **Indications générales**

<b>Forme:</b>	Pulvérulent, granuleux
<b>Couleur:</b>	Blanc naturel
<b>Odeur:</b>	Inodore

· **Changement d'état**

<b>Point de fusion:</b>	non applicable
<b>Point d'ébullition:</b>	non applicable

· **Point d'inflammation:**

Non applicable.

· **Auto-inflammation:**

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Danger d'explosion:**

Le produit n'est pas explosif.

· **Limites d'explosion:**

<b>Propriétés comburantes</b>	non applicable
-------------------------------	----------------

· **Pression de vapeur:**

non applicable

· **Densité à 20°C:**

1250-1400\* g/dm<sup>3</sup>  
Masse volumique

· **Densité de vapeur.**

non applicable

· **Vitesse d'évaporation**

non applicable

· **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:**

miscible

· **valeur du pH à 20°C:**

11,5-13,5\*  
mélangé avec de l'eau

· **Coefficient de partage (n-octanol/eau):** non applicable

· **Viscosité:**

<b>Dynamique:</b>	non déterminé
-------------------	---------------

· **Indications complémentaires:**

\*Les valeurs se rapportent au produit venant d'être fabriqué et peuvent évoluer dans le temps.

### 10 Stabilité et réactivité

· **Décomposition thermique/conditions à éviter:**

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

· **Substances à éviter:** Acides

· **Réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.

· **Produits de décomposition dangereux:**

Pas de produits de décomposition dangereux en cas de manipulation et de stockage corrects.

CHF  
(suite page 5)



## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 07.07.2010

Révision: 07.07.2010

<b>Nom du produit: KEIM Mycal-Por</b>
---------------------------------------

(suite de la page 4)

### 11 Informations toxicologiques

- **Toxicité aiguë:**
- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:** non déterminé
- **Effet primaire d'irritation:**
- **de la peau:** Irrite la peau et les muqueuses.
- **des yeux:** Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.
- **Sensibilisation:**  
Produit contenant moins de chromates. Aucun effet de sensibilisation si la durée maximale de stockage est respectée.
- **Autres indications (sur la toxicologie expérimentale):**  
Aucune étude expérimentale connue.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**  
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:  
Irritant

### 12 Informations écologiques

- **Autres indications écologiques:**
- **Indication AOX:**  
En raison des composants qui ne contiennent pas d'halogènes organiques, le produit ne contribue pas à la charge AOX de l'eau.
- **Contient de par sa formule les métaux lourds et composés suivants de la directive CEE No 76/464 CEE:**  
En l'état actuel de nos connaissances, le produit ne contient pas de métaux lourds et composés suivants de la directive CEE No 76/464 CEE.
- **Indications générales:**  
Aucune évaluation écotoxicologique n'est à notre disposition à l'heure actuelle.  
Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une augmentation de la valeur du pH. Une valeur du pH élevée est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH est réduite considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduelles arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.  
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

### 13 Considérations relatives à l'élimination

- **Produit:**
- **Recommandation:** Eliminer selon les réglementations locales.

<b>Catalogue européen des déchets</b>	
17 01 01	béton

- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

CHF  
(suite page 6)



## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 07.07.2010

Révision: 07.07.2010

<b>Nom du produit: KEIM Mycal-Por</b>
---------------------------------------

(suite de la page 5)

### 14 Informations relatives au transport

- |   |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):</b></li> <li>· <b>Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train):</b> -</li> </ul> |
|---|

- |  |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):</b></li> <li>· <b>Classe IMDG:</b> -</li> <li>· <b>Marine Pollutant:</b> Non</li> </ul> |
|--|

- |  |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:</b></li> <li>· <b>Classe ICAO/IATA:</b> -</li> </ul> |
|--|

- **Indications complémentaires de transport:**  
N'est pas un produit dangereux selon les directives de transport.

### 15 Informations réglementaires

- **Marquage selon les directives CEE:**  
Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.
- **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:**  
Xi Irritant
- **Phrases R:**  
37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.  
41 Risque de lésions oculaires graves.
- **Phrases S:**  
2 Conserver hors de portée des enfants.  
22 Ne pas respirer les poussières.  
24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.  
46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

### 16 Autres données

- Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.
- **Phrases R importantes:**  
37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.  
41 Risque de lésions oculaires graves.
  - **Service établissant la fiche technique:** Service Sécurité Produits
  - **Contact:** Madame Popescu